



Liberté-Travail-Prospérité

## CONFORMITÉ DU NOUVEAU CODE ÉLECTORAL À LA CONSTITUTION COMMUNIQUÉ DU BLOC RÉPUBLICAIN

Le Bloc Républicain prend acte avec satisfaction de la décision de la Cour Constitutionnelle déclarant la loi sur le code électoral conforme à la Constitution.

Nous félicitons les hauts juges pour leur impartialité et leur engagement à faire respecter l'État de droit.

Nous adressons nos félicitations aux députés pour leur détermination à poursuivre les réformes du système partisan, essentielles pour renforcer notre démocratie.

Nous saluons également le leadership du président de la République dans cette lutte pour les réformes politiques, indispensables pour garantir les bénéfices économiques et sociaux de la démocratie à nos concitoyens.

Enfin, le Bloc Républicain réaffirme son engagement à œuvrer pour le bien-être de nos compatriotes et le développement de notre pays, convaincu que seules les réformes peuvent garantir ces objectifs.

Vive la République, vive le Bénin.

Plus unis, plus forts pour construire le Bénin !

Fait à Cotonou le 14 Mars 2024

Pour le Bloc Républicain,

Romaric OGOUWALE

*Vice-président  
Porte- parole.*